



Communiqué de presse

Verviers, le 26 octobre 2021

MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES 2021 DE LA VILLE DE VERVIERS CONSEIL COMMUNAL DU 25 OCTOBRE 2021

Il s'agit de modifications budgétaires de crise avec énormément de données qui changent dans le cadre de la gestion de l'après inondations.

L'exercice budgétaire a par ailleurs été compliqué par :

- Les remboursements de la taxe parking : -430.000 euros
- La diminution des recettes issues de l'impôt sur les revenus en conséquence de la crise COVID : - 283.000 euros
- Une majoration des précomptes immobiliers à charge de la ville suite à la perte de locataires : -227.000 euros (la perte de revenus locatifs impactera plutôt l'initial 2022)
- Une augmentation des factures de nos prestataires pour le traitement des déchets : + 350.000 euros

Au niveau des dépenses de soutien à l'activité commerciale :

- Le montant nécessaire au paiement des primes de compensation pendant les travaux est porté à 121.000 euros alors qu'il était de 30.000 euros l'année passée ;
- Le montant de l'emprunt de relance de 1,8 million d'euros est confirmé et 540.000 euros de solde au sein de cet emprunt sont redirigés pour soutenir les réouvertures des commerçants sinistrés ;
- Malgré la perte du subside Créashop qui n'est toujours pas remplacé par la Wallonie, 25.000 euros sont maintenus pour la prime d'aide à la création de commerces Vervishop ;
- Nous inscrivons également 303.000 euros de subside en faveur des clubs sportifs grâce à une aide COVID issue de la Wallonie.

Les dépenses de personnel sont totalement maîtrisées puisque malgré une anticipation de l'indexation des salaires et le recrutement de 10 collaborateurs supplémentaires pour faire face au surcroît de travail lié aux inondations, ces dépenses diminuent légèrement de 194.000 euros.

Les principales modifications de notre budget ont trait à la gestion des inondations :

- Un montant de 1,6 million d'euros est porté à charge de notre assurance essentiellement correspondant aux travaux d'évacuation des boues, de nettoyage et de séchage de nos bâtiments sinistrés ainsi que la location de conteneurs pour l'école d'Ensival et la régie de quartier d'Ensival.
- Un autre montant de 1,8 million d'euros de dotation spéciale inondation issu de la Wallonie est également mobilisé pour une série de dépenses urgentes et impérieuses : l'achat de déshumidificateurs pour nos bâtiments, l'achat de matériel pour l'aide alimentaire, de barrières, la réparation des coffres électricité et gaz, le recours à la Fondation des Architectes de l'urgence etc
- L'ensemble des dépenses afférentes à des réquisitions d'entreprises pour évacuer les dégâts directement après les inondations sont transmises au Fédéral.

- Un crédit de 234.000 euros complémentaires est inscrit à charge de la Wallonie pour le recours à des prestataires externes pour faire face au ramassage des déchets restants liés aux inondations ainsi que le nettoyage des sites de stockage HDB et Belgacom.

Le budget extraordinaire est considérablement réorganisé sur base de la quantité de travaux programmés ou en cours dans nos bâtiments ou sur le domaine public consécutifs aux destructions par les inondations pour un montant total de 5,7 millions d'euros rien qu'en 2021:

Inscription de travaux en cours ou qui vont démarrer :

- Remplacement de chaudières et réparation des installations : 1,55 million
- Assainissement d'immeubles sinistrés : 500.000 euros
- Remise en état des plaines Lentz et des Clarisses ainsi que du parc Godin : 250.000 euros
- Remise en conformité électrique : 150.000 euros
- Remise en état urgente des voiries à Ensival : 650.000 euros
- Remise en état urgente des voiries de Pré-Javais : 460.000 euros
- Autres réfections voiries et égouts : 600.000 euros

De nombreux travaux qui auront lieu l'année prochaine doivent être étudiés dès maintenant :

- Auteur de projet Pont de la Raye : 100.000 euros (en cours)
- Auteur de projet ponts endommagés : 206.000 euros (en cours)
- Auteur de projet voiries endommagées : 275.000 euros (en cours)
- Auteur de projet rénovation de l'école de l'Est : 85.000 euros (en cours)
- Auteur de projet reconstruction de l'école d'Ensival : 300.000 euros (en cours)

D'autres projets continuent d'avancer :

- 120.000 euros d'études de faisabilité pour la réalisation d'études de performance énergétique très poussées pour les projets FEDER de la nouvelle programmation
- L'acquisition de véhicules moins polluants : +125.000 euros
- Le remplacement du Vervibus emporté par les inondations : 57.000 euros

Le nombre et le volume de projets développés par la majorité est à la hauteur des ambitions du Conseil communal dans l'approbation des budgets d'investissements successifs depuis le début de la mandature : notamment la rénovation de la piscine dont la part subsidiée est de seulement 1,5 million, le chantier Ville conviviale de 20 millions avec seulement 8 millions subsidiés, la rénovation du Grand-Théâtre couverte par un investissement de 10 millions sur fonds propres de la Ville, la transformation du Grand-Bazar en Cité administrative exemplaire sur le plan énergétique que nous espérons sortir de nos perspectives d'endettement grâce au FEDER.

Le disponible de balise d'emprunt sera de 17 millions pour le reste de la mandature à la fin de l'année 2021. La prise en compte de l'ampleur de la catastrophe à Verviers par les pouvoirs subsidiaires est donc indispensable.

CONTACT

Alexandre Loffet – Echevin du Budget
087 326 003

Maxime Degey – Echevin des Travaux
087 326 006